

L'utilisation des langues au travail et dans les commerces en 2025

Étude sur la situation des langues parlées au Québec

L'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec* (ESLPQ) est une enquête populationnelle de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui vise à produire des statistiques fiables et objectives sur les langues qu'utilisent les Québécois et Québécoises dans divers contextes de vie. L'ESLPQ est réalisée à la demande du ministère de la Langue française dans le but, notamment, de produire certains indicateurs figurant dans le [Tableau de bord sur la situation linguistique au Québec](#).

Ce fascicule présente des résultats de l'édition 2025 de l'ESLPQ qui portent sur les langues que les personnes de 15 ans et plus utilisent au travail et dans les commerces, deux contextes qui s'inscrivent dans ce que l'on peut appeler l'espace public. Ces contextes d'usage des langues présentent un intérêt tout particulier, puisque la *Charte de la langue française* et la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* ont, parmi leurs principaux champs d'application, les domaines du travail, du commerce et des affaires. D'autres fascicules portent sur les langues que les individus utilisent avec leur entourage privé et dans leurs activités personnelles.

Les résultats de l'édition 2025 de l'ESLPQ ont été produits par l'ISQ à partir de données fournies par 44 634 personnes ayant répondu à un questionnaire entre le 12 novembre 2024 et le 20 juillet 2025. Les grandes lignes de la méthodologie de l'enquête sont présentées à la fin du fascicule.

Il est important de noter que les résultats de l'ESLPQ sur l'utilisation des langues au travail et dans les commerces ne doivent pas être interprétés comme reflétant les choix ou les préférences linguistiques des personnes. En effet, la langue qu'une personne utilise dans le cadre d'une tâche ou d'une interaction est susceptible d'être déterminée en partie par des facteurs ayant trait au contexte, aux circonstances, ainsi qu'aux prérogatives et habiletés linguistiques des interlocuteurs et interlocutrices avec qui cette personne communique. Ces facteurs se superposent à ceux qui sont intrinsèques à la personne, comme son propre niveau de maîtrise des langues ou ses habitudes linguistiques personnelles.

Territoires à l'étude

L'ESLPQ permet d'estimer la proportion de la population de 15 ans et plus qui parle une langue donnée ou qui utilise telle ou telle langue ou combinaison de langues dans un contexte donné. L'enquête vise à produire des résultats non seulement pour l'ensemble des personnes résidant au Québec, mais aussi pour les populations de cinq territoires particuliers à l'intérieur du Québec :

- l'île de Montréal (qui constitue la région administrative de Montréal et qui est également une partie de la région métropolitaine de recensement de Montréal)¹ ;
- la partie de la région métropolitaine de recensement de Montréal située hors de l'île de Montréal² ;
- la région administrative de la Capitale-Nationale³ ;
- la municipalité de Gatineau⁴ ;
- le reste du Québec (appelé « ailleurs au Québec »)⁵.

Termes utilisés dans l'étude

Langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison : il s'agit de la langue ou des langues qu'une personne parle régulièrement à son domicile.

Langue(s) utilisée(s) au travail dans les situations formelles : il s'agit de la langue ou des langues qu'une personne utilise lorsqu'elle est au travail, dans les situations où elle exécute les tâches associées aux fonctions de son emploi principal. Ces situations comportent l'utilisation de langues pour lire, écrire, comprendre ou parler au travail. Cela peut renvoyer à toutes sortes de circonstances, comme des réunions, des appels téléphoniques, la rédaction ou la lecture de documents, l'utilisation de logiciels ou encore des échanges écrits avec des collègues, des collaborateurs externes, des fournisseurs, la clientèle, etc.

Langue(s) utilisée(s) au travail dans les situations informelles : il s'agit de la langue ou des langues qu'une personne utilise pour parler avec des collègues de travail, dans les situations où elle n'est pas en train d'exécuter des tâches relatives à son emploi. Les situations informelles surviennent, par exemple, lors des pauses ou des repas, en sortant du lieu de travail une fois la journée terminée, dans l'attente du démarrage d'une réunion de travail, dans un couloir, etc.

Langue(s) utilisée(s) le plus fréquemment : il s'agit de la langue ou des langues pour laquelle ou lesquelles la fréquence d'utilisation par une personne, dans un contexte donné, est la plus élevée. Pour plus d'information sur la construction des variables basées sur « le plus fréquemment », voir la section « Méthodologie ».

Langue utilisée au moins « parfois » : langue qu'une personne utilise dans un contexte donné à l'une ou l'autre des fréquences suivantes, « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Une langue qui n'est utilisée que « rarement » n'est pas une langue utilisée au moins « parfois ».

Langue utilisée au moins « souvent » : langue qu'une personne utilise dans un contexte donné « toujours ou presque » ou « souvent ».

Langue tierce : langue autre que le français et l'anglais.

1. Le quart (25 %) de la population québécoise de 15 ans et plus réside sur l'île de Montréal en 2025.

2. En 2025, 29 % de la population québécoise de 15 ans et plus réside dans la partie de la région métropolitaine de recensement de Montréal située hors de l'île de Montréal.

3. En 2025, 9 % de la population québécoise de 15 ans et plus réside dans la région administrative de la Capitale-Nationale.

4. En 2025, 3,4 % de la population québécoise de 15 ans et plus réside dans la municipalité de Gatineau.

5. En 2025, 34 % de la population québécoise de 15 ans et plus réside dans le grand territoire appelé « ailleurs au Québec » aux fins de la présente étude.

Utilisation des langues au travail

Parmi les thématiques traitées dans l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, on trouve celle des langues utilisées dans le cadre du travail. Les résultats produits à ce sujet portent sur les personnes ayant travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête et ils concernent deux aspects distincts de la vie au travail : les situations formelles et les situations informelles (voir les descriptions de ces types de situations dans l'encadré de la page 2).

En ce qui concerne les situations formelles, soulignons que la ou les langues qu'utilise une personne au travail dépend non seulement de son niveau d'aisance dans telle ou telle langue, mais aussi de la nature des tâches qu'elle exécute, du type d'emploi qu'elle occupe, de sa profession⁶, du secteur d'activité dans lequel elle travaille⁷, du fait qu'elle doit communiquer avec des partenaires situés dans une autre province ou à l'étranger, bref, d'une série de facteurs qui ont trait au contexte⁸.

Niveau d'utilisation du français, de l'anglais et des langues tierces au travail

Les questions posées aux répondants et répondantes de l'ESLPQ permettent d'identifier les différentes langues qu'une personne utilise au travail, peu importe si leur fréquence respective d'utilisation est « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Autrement dit, aussi bien pour les situations formelles qu'informelles, on connaît la ou les langues qu'une personne utilise au moins « parfois » au travail. Avec ces informations, l'ISQ a pu produire les résultats présentés à la figure 1.

On remarque d'abord que l'usage du français est très répandu parmi les travailleurs et travailleuses du Québec : la proportion d'entre eux qui l'utilisent (seul ou avec d'autres langues) dans les situations formelles est de 95 % (dans les situations informelles, la proportion est de 94 %). Qui plus est, parmi les utilisateurs et utilisatrices du français au travail, ceux et celles qui ne l'utilisent que « parfois » sont en faible proportion, ce qui fait qu'on peut dire que 89 % des travailleuses et travailleurs québécois utilisent le français au travail au moins « souvent ».

L'anglais est utilisé (seul ou avec d'autres langues) par une proportion plus faible des travailleurs et travailleuses que le français. Le tiers (34 %) des personnes au travail utilisent au moins « souvent » l'anglais dans les situations formelles. Lorsque l'on y ajoute ceux et celles qui utilisent cette langue « parfois », on constate que c'est plus de la moitié (57 %) des gens qui utilisent l'anglais au travail dans des situations formelles. Quant à la part de gens qui utilisent cette langue au moins « parfois » pour parler avec des collègues dans des situations informelles, elle est de 40 %.

En somme, si l'on ne focalise que sur les situations formelles, qui occupent une plus grande partie de la vie au travail que les situations informelles, on obtient le portrait suivant :

- le français est utilisé (seul ou avec d'autres langues) par 95 % des travailleurs et travailleuses ;
- l'anglais est utilisé (seul ou avec d'autres langues) par 57 % des travailleurs et travailleuses ;
- les langues tierces sont, dans leur ensemble, utilisées par 7 % des travailleurs et travailleuses⁹ (figure 1).

6. Voir CORNELISSEN, Louis (2024), *Mesurer les caractéristiques langagières des professions grâce au Système d'information sur les professions et les compétences*, Statistique Canada, p. 15-28.

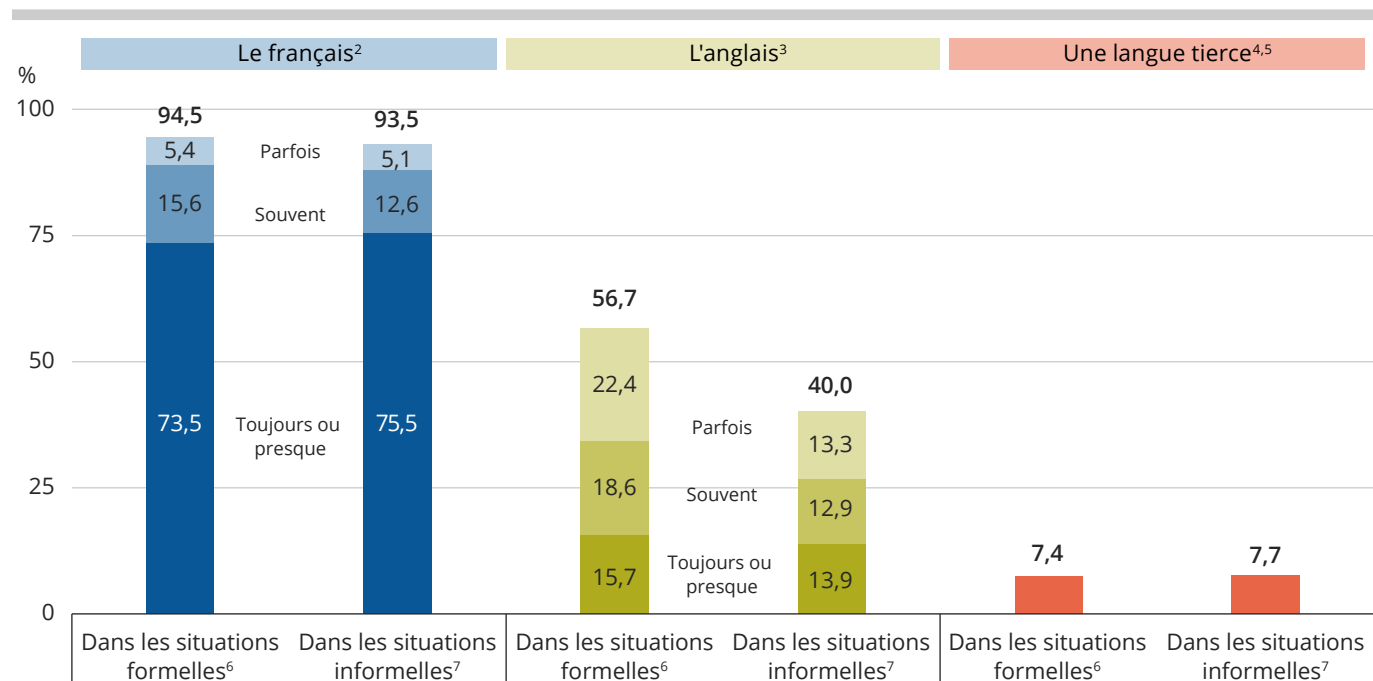
7. Voir CORBEIL, Jean-Pierre et René HOULE (2019). *Utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec, 2016 : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions*, Office québécois de la langue française.

8. En ce qui concerne le contexte, il faut ajouter que la [Charte de la langue française](#) prévoit qu'au Québec, un travailleur ou une travailleuse a le droit d'exercer ses activités en français et qu'une entreprise qui emploie 25 personnes ou plus a l'obligation de s'inscrire auprès de l'Office québécois de la langue française, qui s'assurera de la généralisation de l'usage du français dans l'entreprise.

9. Une langue tierce peut être utilisée seule ou avec une ou d'autres langues.

Figure 1

Proportion des travailleurs et travailleuses¹ qui utilisent au moins « parfois » au travail une langue donnée, Québec, 2025



1. Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.
2. Utilisent le français seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant le français « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » le français ne sont pas incluses.
3. Utilisent l'anglais seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant l'anglais « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » l'anglais ne sont pas incluses.
4. Une langue tierce est une langue autre que le français et l'anglais.
5. Utilisent une langue tierce seule, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant une langue tierce « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » une langue tierce ne sont pas incluses.
6. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.
7. Les situations informelles sont celles où la personne parle avec des collègues alors qu'elle n'est pas en train d'exécuter des tâches relatives à son emploi. Ces situations informelles surviennent, par exemple, lors des pauses ou des repas, en sortant du lieu de travail une fois la journée terminée, dans l'attente du démarrage d'une réunion de travail, dans un couloir, etc. Les proportions présentées portent sur les travailleurs et travailleuses ayant avec des collègues des échanges en situations informelles.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec, 2025*.

Le français et l'anglais sont les langues dont l'usage est le plus répandu au travail. Or, bien sûr, certaines personnes utilisent l'une et l'autre de ces deux langues. Les résultats de l'ESLPQ révèlent que la moitié des travailleuses et travailleurs québécoise (51 %) utilisent à la fois le français et l'anglais au travail dans les situations formelles¹⁰, peu importe que chacune de ces deux langues soit utilisée « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois » (tableau 1).

10. Dans le cas des situations informelles, la proportion est de 34 % (tableau 1).

Langues utilisées au travail : des variations selon le territoire de résidence

La proportion de personnes utilisant une langue donnée au travail peut varier d'un territoire à l'autre à l'intérieur du Québec. Les résultats relatifs aux cinq territoires à l'étude permettent de faire certaines observations.

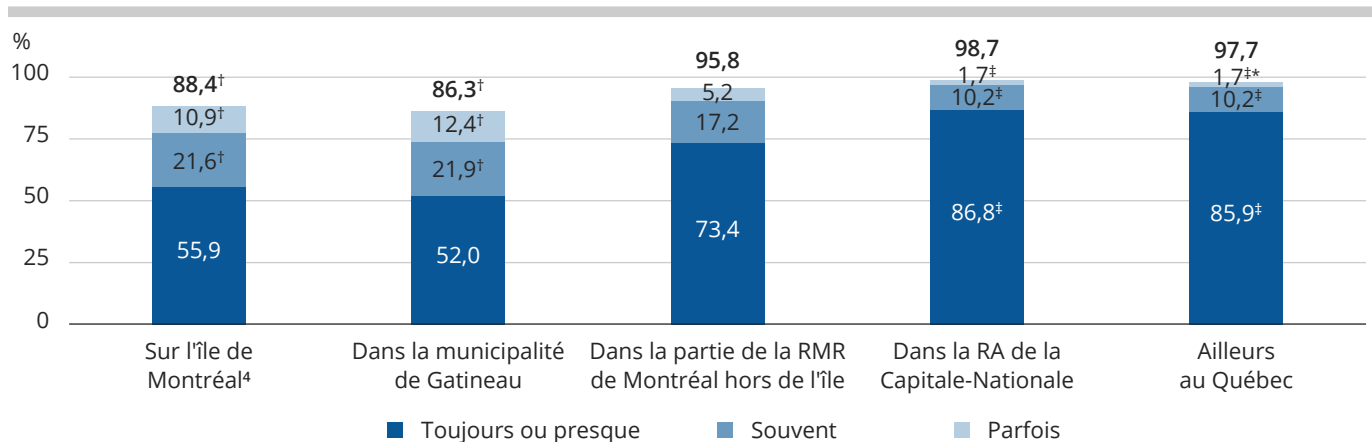
- L'utilisation du français (seul ou avec d'autres langues) au travail dans les situations formelles est moins répandue parmi les personnes résidant dans la municipalité de Gatineau (86 %) ou sur l'île de Montréal (88 %) que parmi celles résidant dans les trois autres territoires à l'étude (95 % ou plus) (figure 2).
- L'anglais est utilisé (seul ou avec d'autres langues) au travail dans les situations formelles par environ quatre personnes sur dix dans la région administrative (RA) de la Capitale-Nationale et dans le territoire nommé « ailleurs au Québec ». Son usage est plus

répandu parmi les travailleurs et travailleuses résidant dans la municipalité de Gatineau¹¹ (78 %), sur l'île de Montréal (77 %) ou dans la partie de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal située hors de l'île de Montréal (62 %) (figure 3).

- Dans chacun des cinq territoires observés, l'anglais est utilisé par plus de personnes pour accomplir des tâches inhérentes à l'emploi (situations formelles) que pour parler avec les collègues dans des situations informelles (figures 3 et 13). Rappelons qu'à l'échelle de l'ensemble du Québec, l'anglais est utilisé au travail dans les situations formelles par 57 % des personnes et dans les situations informelles, par 40 % des personnes (figure 1).
- Le fait d'utiliser une langue tierce au travail, que ce soit dans les situations formelles ou informelles, est un phénomène qui est relativement modeste sur l'île de Montréal (où il touche environ 13 % des travailleuses et travailleurs) et qui est encore plus modeste dans les autres territoires à l'étude (figures 4 et 13).

Figure 2

Proportion des travailleurs et travailleuses¹ qui utilisent au moins « parfois » le français² dans les situations formelles³ au travail selon le territoire de résidence, Québec, 2025



RMR Région métropolitaine de recensement.

RA Région administrative.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

†, ‡ Pour une catégorie de fréquence donnée (p. ex. « Toujours ou presque », le symbole † ou ‡ indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs à deux territoires et portant le même symbole.

1. Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Utilisent le français seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant le français « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » le français ne sont pas incluses.

3. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.

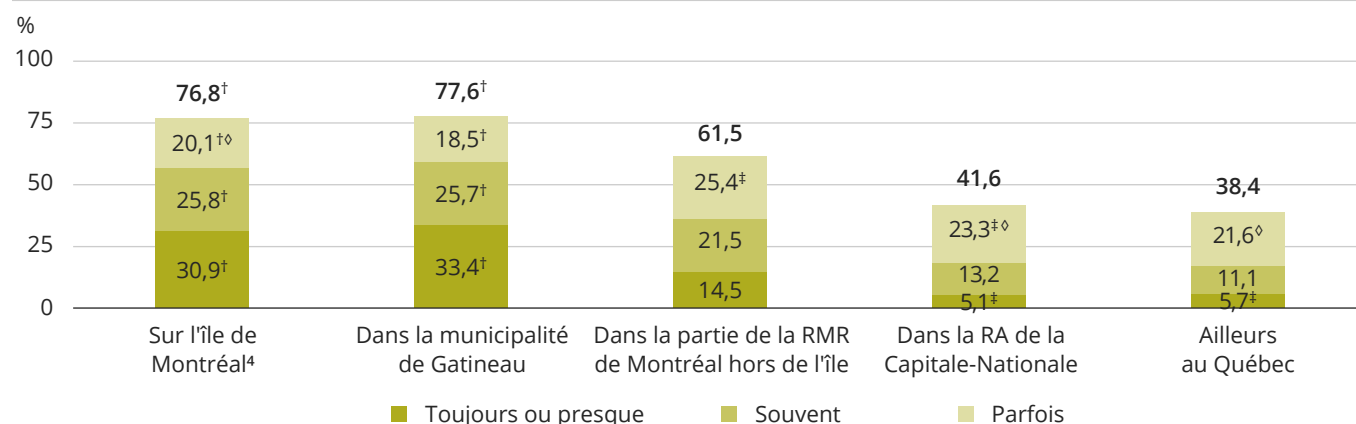
4. Correspond à la région administrative de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

11. Concernant la municipalité de Gatineau, il est à noter qu'elle est limitrophe de l'Ontario et que ses résidents et résidentes peuvent travailler dans cette province.

Figure 3

Proportion des travailleurs et travailleuses¹ qui utilisent au moins « parfois » l'anglais² dans les situations formelles³ au travail selon le territoire de résidence, Québec, 2025



RMR Région métropolitaine de recensement.

RA Région administrative.

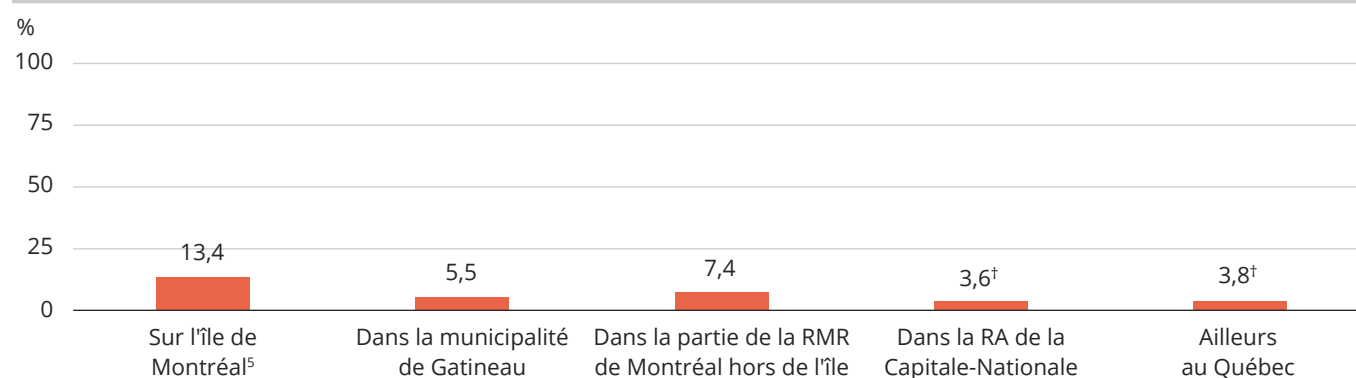
†, ‡, ‡ Pour une catégorie de fréquence donnée (p. ex. « Toujours ou presque »), le symbole †, ‡ ou ‡ indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs à deux territoires et portant le même symbole.

- Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Utilisent l'anglais seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant l'anglais « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » l'anglais ne sont pas incluses.
- Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.
- Correspond à la région administrative de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Figure 4

Proportion des travailleurs et travailleuses¹ qui utilisent au moins « parfois » une langue tierce^{2,3} dans les situations formelles⁴ au travail selon le territoire de résidence, Québec, 2025



RMR Région métropolitaine de recensement.

RA Région administrative.

† Le symbole † indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs aux deux territoires visés.

- Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Une langue tierce est une langue autre que le français et l'anglais.
- Utilisent une langue tierce seule, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant une langue tierce « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » une langue tierce ne sont pas incluses.
- Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.
- Correspond à la région administrative de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Langue le plus fréquemment utilisée par un travailleur ou une travailleuse

Les informations recueillies dans l'ESLPQ permettent de connaître la langue (ou possiblement les langues) qu'une personne utilise **le plus fréquemment**¹² parmi celles qu'elle utilise au travail. À partir de la notion de langue utilisée le plus fréquemment, il est possible de répartir les travailleurs et travailleuses¹³ du Québec en différentes catégories (figure 5). On constate ainsi qu'en 2025, en ce qui concerne les situations formelles au travail :

- 73 % des travailleurs et travailleuses du Québec utilisent le plus fréquemment le français ;
- 13 %, le plus fréquemment le français et l'anglais¹⁴ ;
- 12 %, le plus fréquemment l'anglais ;
- le reste des travailleurs et travailleuses (moins de 2 %) utilisent le plus fréquemment une langue tierce ou une langue tierce avec soit le français, soit l'anglais.

Lorsque l'on compare les cinq territoires à l'étude, on voit que :

- la part de travailleurs et travailleuses qui utilisent le plus fréquemment le français dans les situations formelles au travail est plus faible dans les populations de Gatineau (50 %) ou de l'île de Montréal (51 %) que dans celles des trois autres territoires (figure 5) ;

- la part de travailleurs et travailleuses qui utilisent le plus fréquemment l'anglais est nettement plus élevée dans les populations de Gatineau (30 %) et de l'île de Montréal (25 %) que, par exemple, dans celles de la RA de la Capitale-Nationale (3 %) ou du territoire nommé « ailleurs au Québec » (4 %).

Les différences de résultats entre les territoires peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, le profil linguistique de la main-d'œuvre, en termes de langue principale¹⁵ des individus et de degré de maîtrise du français et de l'anglais, varie d'une région à l'autre, tout comme le profil linguistique de la clientèle que certains travailleurs et travailleuses ont à desservir. Ensuite, des éléments structurels peuvent aussi être déterminants : les diverses activités économiques et les divers types d'employeurs ne sont pas présents dans les mêmes proportions d'une région à l'autre du Québec, ce qui peut avoir une incidence sur le genre d'utilisation des langues requis dans les emplois. À titre d'exemple, par rapport à d'autres régions, la RMR de Montréal compte une proportion particulière d'emplois dans des sièges sociaux et dans des organisations internationales, et la RA de la Capitale-Nationale, une proportion particulière d'emplois dans l'administration publique québécoise.

12. Les résultats produits concernant « le plus fréquemment » couvrent seulement la langue le plus utilisée (ou les langues le plus utilisées) par chaque personne ; ils font abstraction des autres langues qu'une personne utilise au travail. Autrement dit, le champ d'observation de la variable sur la ou les langues utilisées « le plus fréquemment » est plus restreint que celui de la variable sur la ou les langues utilisées au moins « parfois », dont il a été jusqu'ici question.

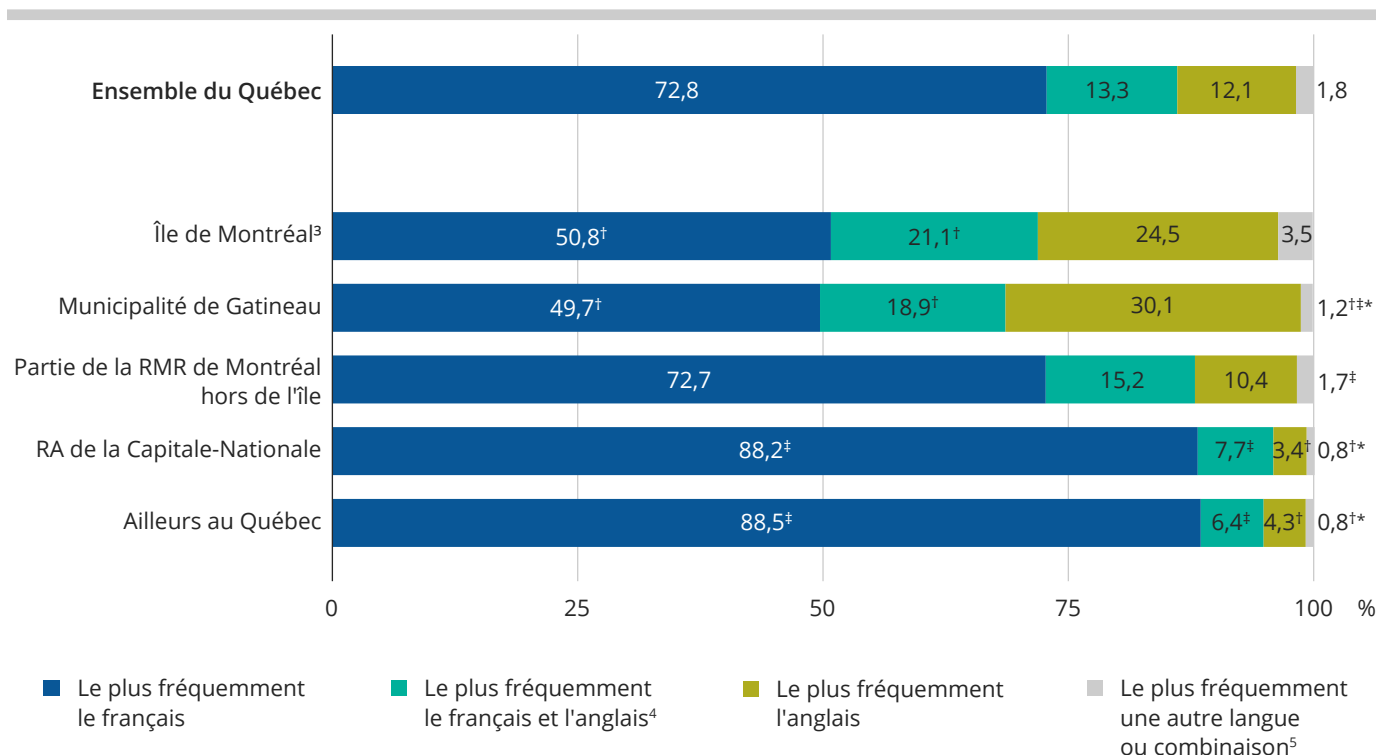
13. Dans l'ESLPQ, les travailleurs et travailleuses sont les personnes de 15 ans et plus ayant travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ces personnes représentent 68 % de l'ensemble de la population à l'étude dans l'ESLPQ.

14. Ou aussi fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce.

15. Dans le cadre de l'ESLPQ, la langue principale d'un individu est celle dans laquelle il se sent le plus à l'aise. Les résultats de l'ESLPQ montrent que 64 % des travailleuses et travailleurs résidant sur l'île de Montréal ont le français comme langue principale (ou comme une de leurs langues principales). Ce pourcentage est de 80 % dans le cas de la municipalité de Gatineau, de 83 % dans le cas de la partie de la RMR de Montréal hors de l'île de Montréal, de 95 % dans le cas de la RA de la Capitale-Nationale et de 94 % dans le cas du territoire appelé « ailleurs au Québec ».

Figure 5

Répartition des travailleurs et travailleuses¹ selon la langue qu'ils et elles utilisent le plus fréquemment dans les situations formelles² au travail, par territoire de résidence, Québec, 2025



RMR Région métropolitaine de recensement.

RA Région administrative.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

†, ‡ Pour une catégorie de langue donnée (p. ex. « Le plus fréquemment le français »), le symbole † ou ‡ indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs à des territoires et portant le même symbole.

1. Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.

3. Correspond à la région administrative de Montréal.

4. Inclut aussi les personnes utilisant aussi fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce.

5. Comprend les trois catégories suivantes : 1) Le plus fréquemment une langue tierce, 2) Le plus fréquemment le français et une langue tierce et 3) Le plus fréquemment l'anglais et une langue tierce.

Note : Une personne peut utiliser dans les situations formelles au travail d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment dans ces situations. Les résultats présentés ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées par chaque personne et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces résultats sont cités.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Utilisation des langues selon le lieu de naissance du travailleur ou de la travailleuse

En ce qui concerne les personnes immigrantes¹⁶ vivant au Québec, des données censitaires ont montré par le passé que l'on observe parmi elles un usage des langues au travail qui est un peu différent de celui observé parmi les personnes non immigrantes. Il est donc intéressant de distinguer, dans le cadre de l'ESLPQ, d'une part les travailleuses et travailleurs nés au Canada et d'autre part celles et ceux nés à l'étranger. Par ailleurs, puisque ce dernier groupe se compose de personnes d'origines et de profils linguistiques très diversifiés (ce qui peut avoir une incidence sur la langue dans laquelle elles travaillent), il est utile de scinder ce groupe en deux sous-groupes sur la base de la présence ou non du français¹⁷ parmi les langues qu'un individu parle régulièrement à la maison. On fait la même distinction linguistique en ce qui concerne les personnes nées au Canada, afin de pouvoir établir des comparaisons pertinentes. On obtient ainsi les quatre sous-groupes de travailleurs et travailleuses présentés à la figure 6. Les constats suivants peuvent être faits à leur sujet concernant les situations formelles au travail. (Ici, pour faciliter la lecture, les individus qui ont le français parmi les langues qu'ils parlent à la maison sont appelés des locuteurs et locutrices du français à domicile.)

- Parmi les individus nés à l'étranger qui sont des locuteurs du français à domicile, 71 % utilisent le plus fréquemment le français au travail, ce qui est inférieur à la proportion observée parmi les individus nés au Canada qui sont des locuteurs du français à domicile (82 %).
- Parmi les individus nés à l'étranger qui ne sont pas des locuteurs du français à domicile, 27 % utilisent le plus fréquemment le français au travail, ce qui est supérieur à la proportion observée chez les individus nés au Canada qui ne sont pas des locuteurs du français à domicile (17 %).

- Parmi les individus nés à l'étranger qui ne sont pas des locuteurs du français à domicile, environ la moitié (45 %) utilisent le plus fréquemment l'anglais au travail.

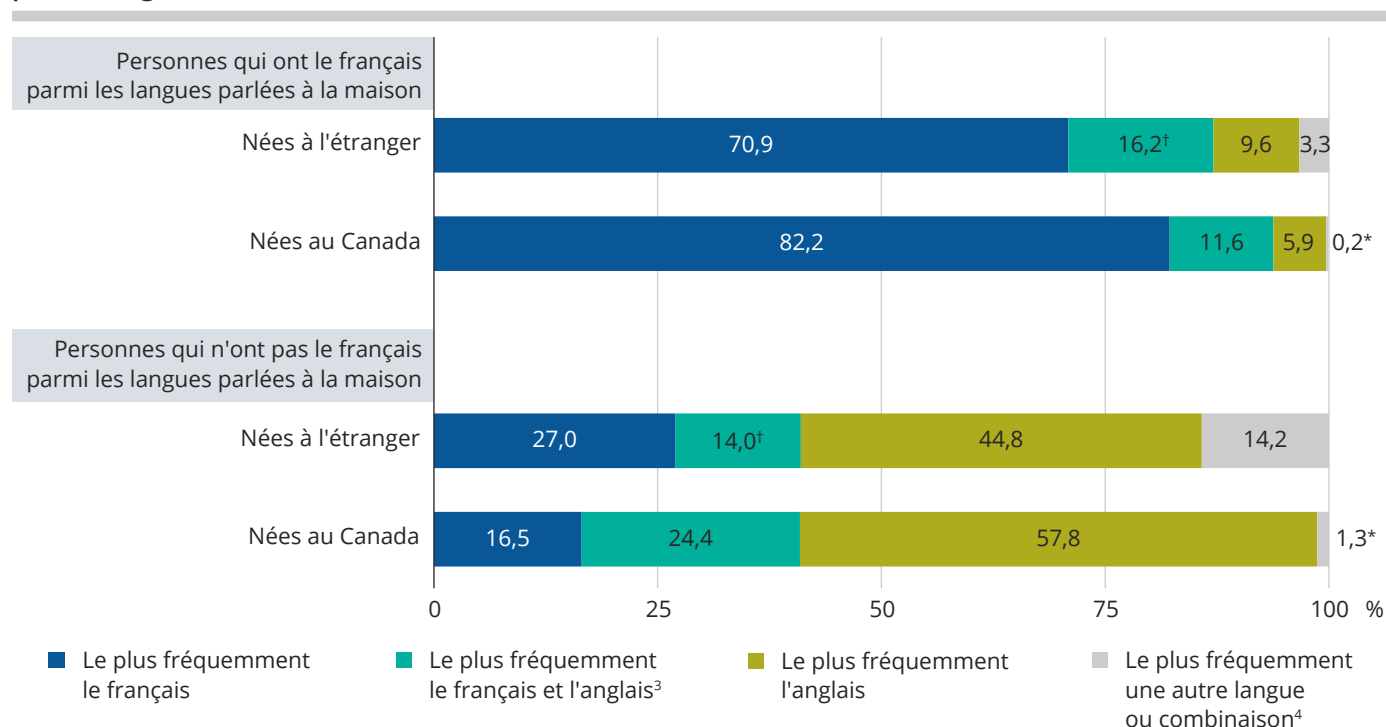
Différents facteurs pourraient expliquer les différences entre d'une part les deux groupes de personnes nées à l'étranger et d'autre part les deux groupes de personnes nées au Canada, notamment le fait qu'elles ne se répartissent pas de la même manière quant à leur degré de maîtrise du français et de l'anglais, quant aux secteurs d'activité dans lesquels elles travaillent, quant aux professions exercées ou quant aux types de postes occupés.

16. Les personnes immigrantes, peu importe qu'elles soient arrivées au pays récemment où il y a longtemps et peu importe qu'il s'agisse d'immigration permanente ou temporaire, représentaient lors du recensement de 2021 19,6 % des travailleuses et travailleurs du Québec.

17. Le français est la langue retenue comme balise, étant donné qu'il s'agit de la langue officielle au Québec et de la langue qui fait l'objet de critères dans les programmes d'immigration québécois.

Figure 6

Répartition des travailleurs et travailleuses¹ selon la langue qu'ils et elles utilisent le plus fréquemment dans les situations formelles² au travail, par lieu de naissance et présence du français parmi les langues parlées régulièrement à la maison, Québec, 2025



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

† Pour une catégorie de langue donnée (p. ex. « Le plus fréquemment le français »), le symbole † indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs aux deux groupes de personnes visés.

1. Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.

3. Inclut aussi les personnes utilisant aussi fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce.

4. Comprend les trois catégories suivantes : 1) Le plus fréquemment une langue tierce, 2) Le plus fréquemment le français et une langue tierce et 3) Le plus fréquemment l'anglais et une langue tierce.

Note : Une personne peut utiliser dans les situations formelles au travail d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment dans ces situations. Les résultats présentés ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées par chaque personne et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces résultats sont cités.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Utilisation des langues pour parler au personnel des commerces

L'objectif de l'ESLPQ est d'obtenir des statistiques relatives aux langues qu'utilisent les Québécois et Québécoises dans divers contextes de leur vie. La fréquentation de commerces est, à cet égard, particulièrement intéressante parce qu'il s'agit d'une activité pratiquée par la grande majorité de la population adulte, sur une base généralement fréquente. Elle peut s'appliquer à des lieux variés : centres d'achat, magasins à grande surface, restaurants, petits commerces de proximité, salons de coiffure, stations-service, etc. Pour bien contextualiser les interactions qui se déroulent en ces lieux, entre les consommateurs et consommatrices, d'une part, et le personnel des commerces d'autre part, il est utile de mentionner qu'au Québec, l'usage des langues par les entreprises commerciales est balisé par les dispositions de la *Charte de la langue française*. Ces dispositions touchent notamment la disponibilité du service en français dans les commerces pour les consommatrices et consommateurs qui veulent être servis dans cette langue¹⁸.

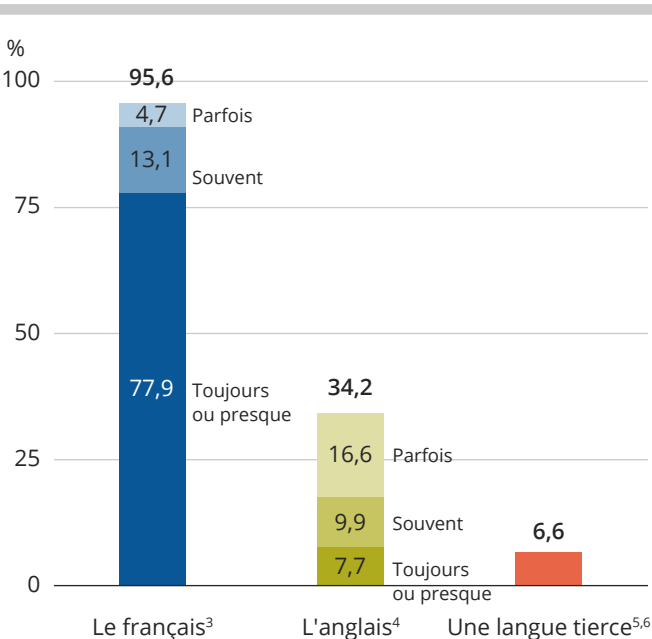
Niveau d'utilisation du français, de l'anglais et des langues tierces pour parler au personnel des commerces

Selon les résultats de l'ESLPQ, en 2025 :

- le français¹⁹ est utilisé dans les commerces par 96 % des consommateurs et consommatrices ;
- l'anglais²⁰ est utilisé dans les commerces par 34 % des consommateurs et consommatrices ;
- les langues tierces sont, dans leur ensemble, utilisées dans les commerces par 7 % des consommateurs et consommatrices²¹ (figure 7).

Figure 7

Proportion des personnes de 15 ans et plus¹ qui utilisent au moins « parfois » une langue donnée pour parler au personnel des commerces², Québec, 2025



1. Personnes de 15 ans et plus qui fréquentent des commerces.
2. Commerces habituellement fréquentés par la personne.
3. Utilisent le français seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant le français « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » le français ne sont pas incluses.
4. Utilisent l'anglais seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant l'anglais « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » l'anglais ne sont pas incluses.
5. Une langue tierce est une langue autre que le français et l'anglais.
6. Utilisent une langue tierce seule, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant une langue tierce « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » une langue tierce ne sont pas incluses.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

18. La Charte de la langue française prévoit aussi, pour les entreprises commerciales, des obligations relatives à la présence de contenu en français dans l'affichage, l'étiquetage des produits, les factures, les prospectus, les catalogues, les contrats, les sites Web et d'autres éléments servant à communiquer des informations au public.

19. Le français utilisé seul ou avec une ou d'autres langues.

20. L'anglais utilisé seul ou avec une ou d'autres langues.

21. Une langue tierce peut être utilisée seule ou avec une ou d'autres langues.

Comme on le voit à la figure 8, la part des consommateurs et consommatrices qui utilisent le français pour parler au personnel des commerces, bien qu'un peu plus faible sur l'île de Montréal et dans la municipalité de Gatineau, est d'au moins 9 personnes sur 10 dans chacun des territoires à l'étude. De surcroît, peu d'utilisateurs et d'utilisatrices du français ne l'utilisent que « parfois ».

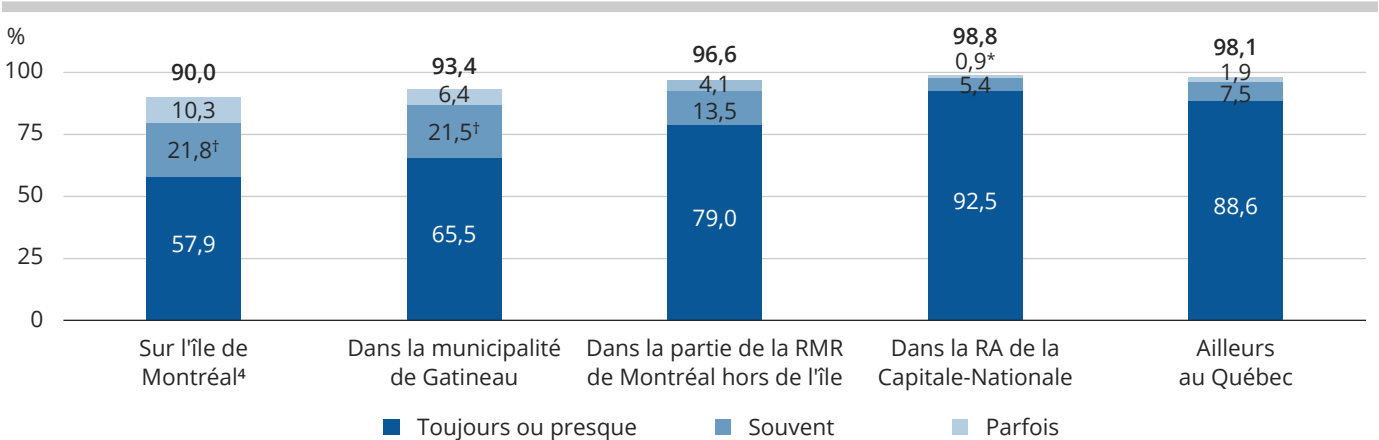
Concernant l'anglais, bien que 34 % des consommatrices et consommateurs québécois utilisent entre autres cette langue pour parler au personnel des commerces, on constate que la moitié de ces utilisatrices et utilisateurs de l'anglais ne s'en servent que « parfois » (figure 7). Autrement dit, 17,6 % des consommatrices et consommateurs utilisent l'anglais au moins « souvent » pour parler au personnel des commerces²².

Parmi les personnes qui résident sur l'île de Montréal ou dans la municipalité de Gatineau, la proportion de gens utilisant entre autres l'anglais pour parler au

personnel des commerces (respectivement 62 % et 60 %) est nettement plus élevée que parmi les personnes qui résident dans les autres territoires étudiés (figure 9). On constate notamment une différence d'usage de l'anglais marquée entre la population de l'île de Montréal et celle de la partie de la RMR de Montréal hors de l'île (36 %). Par ailleurs, concernant la municipalité de Gatineau, il faut mentionner que ses résidents et résidentes sont susceptibles de fréquenter des commerces situés en Ontario (notamment à Ottawa), où la langue par défaut du service offert par le personnel est souvent l'anglais.

Notons par ailleurs que près du tiers (31 %) des consommateurs et consommatrices utilisent à la fois le français et l'anglais dans les commerces, peu importe si chacune de ces deux langues est employée « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois » (tableau 1).

Figure 8
Proportion des personnes de 15 ans et plus¹ qui utilisent au moins « parfois » le français² pour parler au personnel des commerces³ selon le territoire de résidence, Québec, 2025

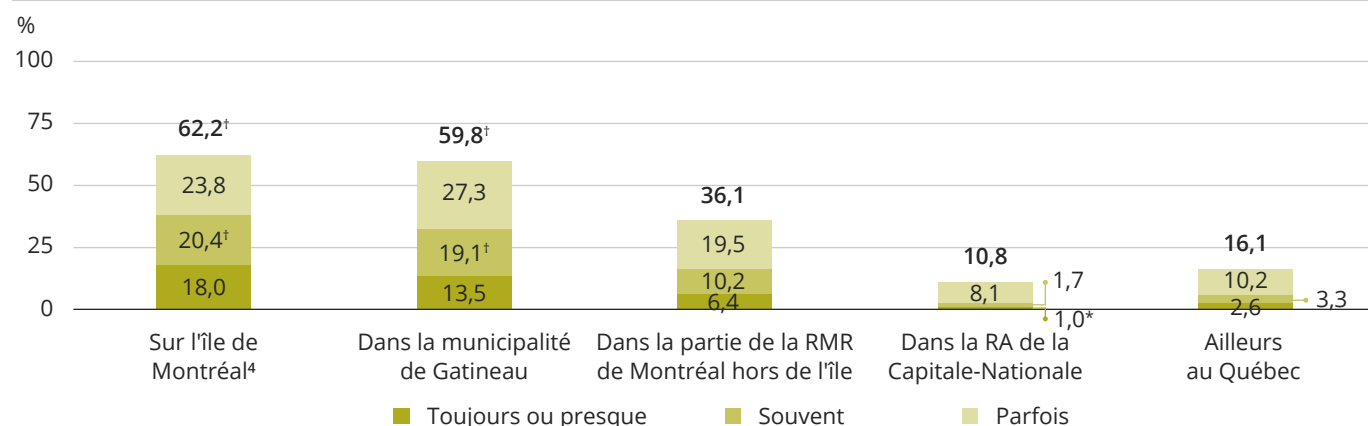


RMR Région métropolitaine de recensement.
RA Région administrative.
* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.
† Pour une catégorie de fréquence donnée (p. ex. « Toujours ou presque »), le symbole † indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs à deux territoires.
1. Personnes de 15 ans et plus qui fréquentent des commerces.
2. Utilisent le français seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant le français « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » le français ne sont pas incluses.
3. Commerces habituellement fréquentés par la personne.
4. Correspond à la région administrative de Montréal.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

22. Ce pourcentage de 17,6 % pourrait être considéré comme conséquent avec le fait qu'au Québec, 16,9 % des personnes de 15 ans et plus n'ont pas le français parmi la ou les langues dans lesquelles elles sont le plus à l'aise. Pour plus de résultats relatifs à la langue dans laquelle un individu se sent le plus à l'aise (langue dite « principale »), voir le fascicule [Les principaux traits linguistiques de la population québécoise en 2025](#).

Figure 9

Proportion des personnes de 15 ans et plus¹ qui utilisent au moins « parfois » l'anglais² pour parler au personnel des commerces³ selon le territoire de résidence, Québec, 2025



RMR Région métropolitaine de recensement.

RA Région administrative.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

† Pour une catégorie de fréquence donnée (p. ex. « Toujours ou presque »), le symbole † indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs à deux territoires.

1. Personnes de 15 ans et plus qui fréquentent des commerces.

2. Utilisent l'anglais seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant l'anglais « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » l'anglais ne sont pas incluses.

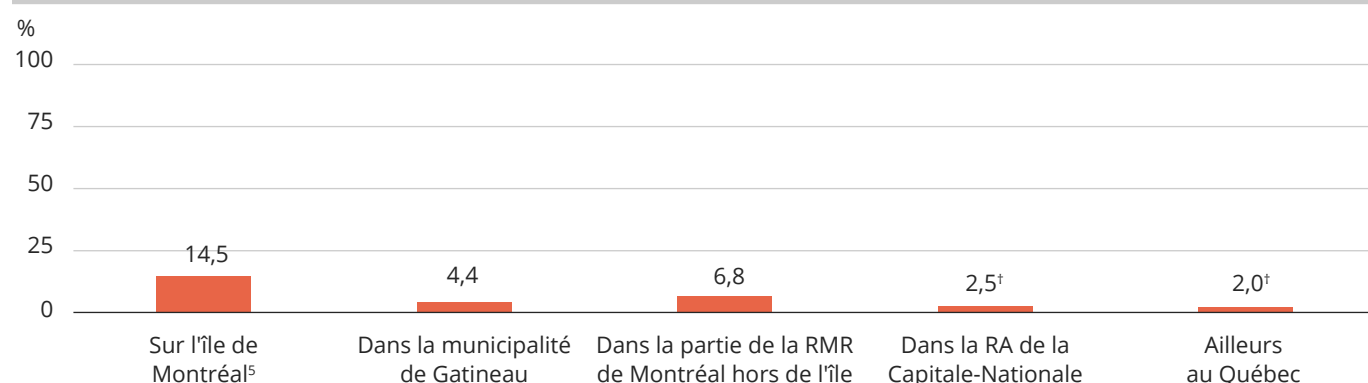
3. Commerces habituellement fréquentés par la personne.

4. Correspond à la région administrative de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec, 2025*.

Figure 10

Proportion des personnes de 15 ans et plus¹ qui utilisent au moins « parfois » une langue tierce^{2,3} pour parler au personnel des commerces⁴ selon le territoire de résidence, Québec, 2025



RMR Région métropolitaine de recensement.

RA Région administrative.

† Le symbole † indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs à deux territoires.

1. Personnes de 15 ans et plus qui fréquentent des commerces.

2. Une langue tierce est une langue autre que le français et l'anglais.

3. Utilisent une langue tierce seule, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant une langue tierce « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » une langue tierce ne sont pas incluses.

4. Commerces habituellement fréquentés par la personne.

5. Correspond à la région administrative de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec, 2025*.

Langue le plus fréquemment utilisée dans les commerces par un consommateur ou une consommatrice

Lors de leurs interactions avec le personnel de divers commerces, certaines personnes utilisent toujours la même et unique langue alors que d'autres personnes n'utilisent pas toujours la même langue ; elles utilisent au total deux ou même trois langues différentes. Lorsqu'une personne utilise différentes langues dans les commerces qu'elle fréquente, les données de l'ESLPQ permettent d'identifier la langue (ou possiblement les langues) qu'elle y utilise **le plus fréquemment**. Si l'on répartit la population en divers groupes à partir de la notion de langue utilisée le plus fréquemment pour parler au personnel des commerces, on obtient les résultats suivants pour 2025 :

- 83 % des consommateurs et consommatrices utilisent le plus fréquemment le français ;
- 9 %, le plus fréquemment le français et l'anglais²³ ;
- 7 %, le plus fréquemment l'anglais ;
- le reste des consommateurs et consommatrices (moins de 2 %) utilise le plus fréquemment une langue tierce ou une langue tierce avec soit le français, soit l'anglais (figure 11).

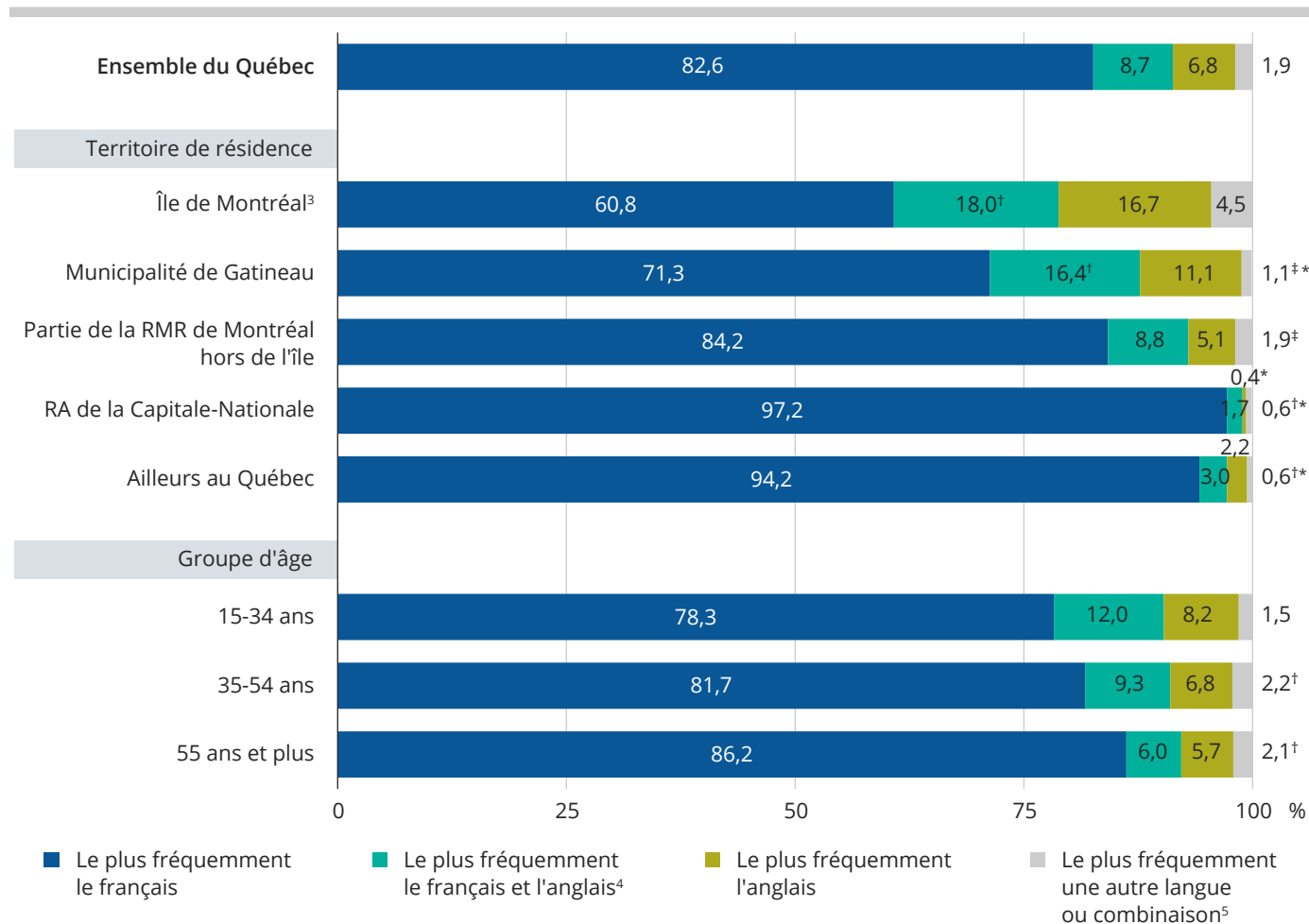
Le fait, pour une personne, d'utiliser le plus fréquemment le français dans les commerces est un phénomène généralisé dans les populations de la RA de la Capitale-Nationale (97 %) et du territoire nommé « ailleurs au Québec » (94 %), mais moins largement répandu dans celles de l'île de Montréal (61 %) et de la municipalité de Gatineau (71 %).

Par ailleurs, parmi les consommateurs et consommatrices de 15 à 34 ans, la part de gens qui utilisent le plus fréquemment le français (78 %) est un peu plus faible que dans les deux groupes plus âgés (82 % et 86 %) (figure 11).

23. Ou aussi fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce.

Figure 11

Répartition des personnes de 15 ans et plus¹ selon la langue qu'elles utilisent le plus fréquemment pour parler au personnel des commerces², par territoire de résidence et groupe d'âge, Québec, 2025



RMR Région métropolitaine de recensement.

RA Région administrative.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

†, ‡ Pour une catégorie de langue donnée (p. ex. « Le plus fréquemment le français ») examinée selon une variable sociodémographique donnée (p. ex. le groupe d'âge), le symbole † ou ‡ indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs à deux groupes de personnes et portant le même symbole.

1. Personnes de 15 ans et plus qui fréquentent des commerces.

2. Commerces habituellement fréquentés par la personne.

3. Correspond à la région administrative de Montréal.

4. Inclut aussi les personnes utilisant aussi fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce.

5. Comprend les trois catégories suivantes : 1) Le plus fréquemment une langue tierce, 2) Le plus fréquemment le français et une langue tierce et 3) Le plus fréquemment l'anglais et une langue tierce.

Note : Une personne peut utiliser pour parler au personnel des commerces d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment dans cette situation. Les résultats présentés ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées par chaque personne et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces résultats sont cités.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Langues dans les commerces selon le lieu de naissance du consommateur ou de la consommatrice

Les personnes immigrantes, peu importe qu'elles soient arrivées au pays récemment ou depuis longtemps et peu importe qu'il s'agisse d'immigration permanente ou temporaire, représentaient lors du dernier recensement en 2021 19 % de la population de 15 ans et plus vivant au Québec. Pour tenter de voir si l'on observe, au sein de cette sous-population, un usage particulier des langues dans les commerces, des résultats de l'ESLPQ ont été produits en distinguant les personnes nées à l'étranger et celles nées au Canada et en scindant chacun de ces deux groupes sur la base de la présence ou non du français²⁴ parmi les langues qu'un individu parle régulièrement à la maison. On obtient ainsi les quatre sous-groupes de personnes présentés à la figure 12. Lorsque l'on compare ces sous-groupes entre eux, on peut faire les constats qui suivent. (À noter qu'ici, pour faciliter la lecture, les individus qui ont le français parmi les langues qu'ils parlent à la maison sont appelés des locuteurs et locutrices du français à domicile.)

Comparaison entre individus qui sont des locuteurs du français à domicile

- Les individus nés à l'étranger qui sont des locuteurs du français à domicile sont moins susceptibles d'utiliser le plus fréquemment le français dans les commerces (78 %) que les individus nés au Canada qui sont des locuteurs du français à domicile (93 %).
- Les premiers sont plus susceptibles que les seconds d'utiliser dans les commerces le plus fréquemment le français et l'anglais ou le plus fréquemment l'anglais²⁵ (figure 12).

Comparaison entre individus qui ne sont pas des locuteurs du français à domicile

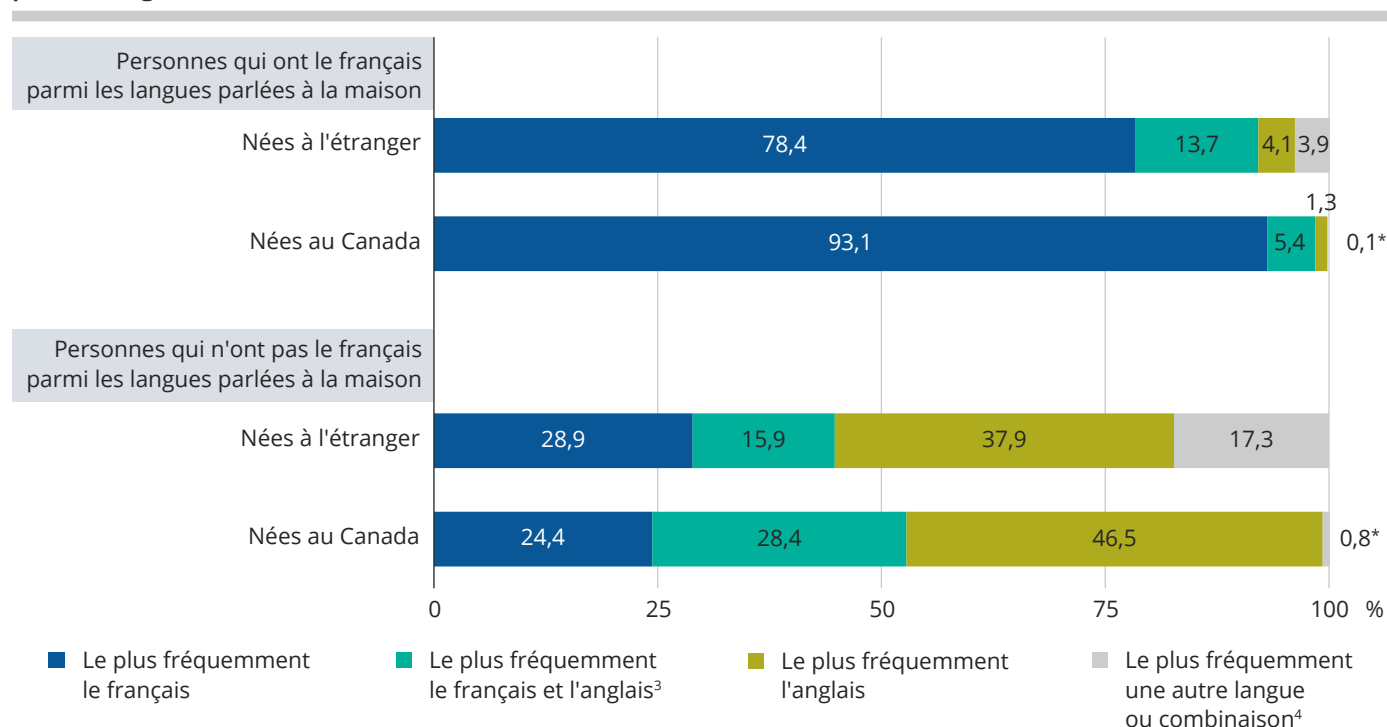
- Parmi les individus nés à l'étranger qui ne sont pas des locuteurs du français à domicile, seulement 29 % utilisent le plus fréquemment le français dans les commerces. Cette proportion est légèrement supérieure à celle qui est observée chez les individus nés au Canada qui ne sont pas des locuteurs du français à domicile (24 %).
- Toutefois, lorsque l'on additionne les individus qui utilisent le plus fréquemment dans les commerces le français et ceux qui utilisent le plus fréquemment le français et l'anglais, on constate que l'usage du français dans les commerces est plus répandu parmi les individus non-locuteurs du français à domicile nés au Canada (53 %) que parmi les individus non-locuteurs du français à domicile nés à l'étranger (45 %) (figure 12).

24. Le français est la langue retenue comme balise étant donné qu'il s'agit de la langue officielle au Québec et de la langue qui fait l'objet de critères dans les programmes d'immigration québécois.

25. Cette différence entre personnes nées à l'étranger et personnes nées au Canada pourrait s'expliquer entre autres par le fait que les premières sont plus souvent multilingues que les secondes et que certaines personnes multilingues nées à l'étranger pourraient, même si elles sont des locutrices du français, avoir été habituées, à un moment ou l'autre de leur vie, à utiliser d'autres langues que le français dans l'espace public. (Concernant le multilinguisme chez les personnes nées au Canada et à l'étranger, voir [Les principaux traits linguistiques de la population québécoise en 2025](#).)

Figure 12

Répartition des personnes de 15 ans et plus¹ selon la langue qu'elles utilisent le plus fréquemment pour parler au personnel des commerces², par lieu de naissance et présence du français parmi les langues parlées régulièrement à la maison, Québec, 2025



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

1. Personnes de 15 ans et plus qui fréquentent des commerces.

2. Commerces habituellement fréquentés par la personne.

3. Inclut aussi les personnes utilisant aussi fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce.

4. Comprend les trois catégories suivantes : 1) Le plus fréquemment une langue tierce, 2) Le plus fréquemment le français et une langue tierce et 3) Le plus fréquemment l'anglais et une langue tierce.

Note : Une personne peut utiliser pour parler au personnel des commerces d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment dans cette situation. Les résultats présentés ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées par chaque personne et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces résultats sont cités.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Conclusion

Les résultats de l'édition 2025 de l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec* offrent un éclairage récent sur l'utilisation des langues que font les Québécois et Québécoises dans le cadre de leur travail ou de leurs interactions avec le personnel des commerces qu'ils fréquentent habituellement. Ce faisant, ces résultats contribuent à mesurer le degré d'utilisation du français et des autres langues dans l'espace public au Québec.

À cet égard, on constate que l'utilisation du français est le fait d'une forte majorité de Québécois et de Québécoises :

- au travail, le français est utilisé au moins « souvent » par 89 % des travailleurs et travailleuses ;
- dans les commerces, le français est utilisé au moins « souvent » par 91 % des consommateurs et consommatrices.

Quant à l'anglais, la place qu'il occupe est plus importante dans le domaine du travail que dans celui des commerces « physiques »²⁶ :

- au travail, dans les situations formelles, l'anglais est utilisé au moins « souvent » par 34 % des travailleurs et travailleuses ;
- dans les commerces, l'anglais est utilisé au moins « souvent » par 18 % des consommateurs et consommatrices.

Ce portrait est celui qui se dégage pour l'ensemble du Québec. Toutefois, il y a des disparités régionales, et c'est surtout la situation sur l'île de Montréal qui mérite d'être mise en évidence, sachant que le quart de la population québécoise réside dans ce territoire. Sur l'île de Montréal, la part des personnes qui utilisent le français au moins « souvent » est moins élevée que

dans la plupart des autres régions (78 % dans le cas des situations formelles au travail et 80 % dans le cas des interactions avec le personnel des commerces).

Il y a disparité, aussi, entre les personnes nées à l'étranger et celles nées au Canada. Par exemple, lorsque l'on ne considère que des personnes parlant le français à la maison²⁷, celles nées à l'étranger sont moins susceptibles que celles nées au Canada d'utiliser le plus fréquemment le français au travail ou dans les commerces²⁸.

Enfin, les résultats de l'ESLPQ montrent que le fait d'utiliser à la fois le français et l'anglais concerne une part substantielle de la population québécoise, non seulement dans l'espace public (31 % de la clientèle dans les commerces, 34 % des personnes au travail dans les situations informelles et 51 % dans les situations formelles), mais aussi dans la vie privée (30 % des personnes de 15 ans et plus utilisent le français et l'anglais pour parler avec leurs proches). Il pourrait être intéressant de suivre l'évolution de ce phénomène au fil du temps.

Une partie des résultats de l'édition 2025 de l'ESLPQ ont été présentés dans ce fascicule. Le reste des résultats fait l'objet de deux autres fascicules où il est question des langues que les Québécois et Québécoises utilisent avec leur entourage privé et dans leurs activités personnelles.

26. Par « commerces physiques », on entend les lieux physiques où les consommateurs et consommatrices se présentent en personne pour magasiner ou profiter des services offerts. L'emploi du terme « physiques » permet d'établir une distinction par rapport à l'activité commerciale qui se déroule en ligne. Les résultats de l'ESLPQ montrent que l'usage de l'anglais est moins répandu dans le cas des commerces physiques (où 34 % de la clientèle utilise cette langue au moins « parfois ») que dans le cas du commerce en ligne (59 %).

27. Personnes parlant à la maison le français seul ou le français ou avec une ou d'autres langues.

28. Le rapport est inverse lorsque l'on ne considère que des personnes ne parlant pas le français à la maison : celles nées à l'étranger sont un peu plus susceptibles que celles nées au Canada d'utiliser le plus fréquemment le français au travail ou dans les commerces.

Méthodologie

Afin de faire une utilisation adéquate des résultats de *l'Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, il importe de connaître la méthodologie d'enquête utilisée. En effet, les modalités d'échantillonnage, les procédures de collecte, le questionnaire et le traitement des données recueillies sont tous des éléments qui ont une incidence sur les résultats d'une enquête. Un résumé de la méthodologie est présenté ici. Pour plus d'information à ce sujet, il est possible de consulter le [rapport méthodologique](#) de *l'Étude sur la situation des langues parlées au Québec*.

Population visée par l'enquête

La population visée correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans et plus vivant au Québec, à l'exception des personnes résidant dans un logement collectif institutionnel²⁹ et de celles habitant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Échantillonnage et collecte

L'échantillon de départ était constitué de 75 009 personnes sélectionnées à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)³⁰.

L'échantillon devait permettre d'obtenir des données pour l'ensemble du Québec ainsi que pour chacun des territoires suivants : la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal – qui comprend la région

administrative de Montréal et le reste de la RMR de Montréal –, la région administrative de la Capitale-Nationale, la municipalité de Gatineau et, enfin, le reste du Québec.

La collecte des données a été réalisée du 12 novembre 2024 au 20 juillet 2025, à l'aide d'un questionnaire que les personnes répondantes pouvaient remplir sur le Web de manière autonome ou au téléphone avec l'aide d'un intervieweur ou d'une intervieweuse de l'ISQ. Le nombre de personnes ayant répondu au questionnaire est de 44 634, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 60,3 %.

Le temps moyen requis pour remplir le questionnaire a été de 13 minutes (modes téléphonique et Web confondus). Le questionnaire traite entre autres des thèmes suivants : l'utilisation des langues à la maison, avec les amis, au travail, dans les commerces de même que pour des activités personnelles telles que la navigation sur Internet, les achats en ligne, la lecture ou l'écoute d'émissions d'information et le visionnement de contenus sur des plateformes de diffusion en continu.

Questions sur la ou les langues utilisées au travail

Le questionnaire de l'ESLPQ comportait deux questions visant à identifier les personnes ayant travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête³¹. Ces personnes se voyaient ensuite poser deux questions relatives à la fréquence d'utilisation de différentes langues au travail.

29. Par exemple un hôpital, un centre d'hébergement de soins de longue durée, une prison ou un centre de réadaptation.

30. Les personnes résidentes non permanentes pourraient être sous-représentées dans l'échantillon puisqu'une partie d'entre elles ne sont pas assurées par la RAMQ. Ne sont pas assurés par la RAMQ notamment les demandeurs et demandeuses d'asile, les personnes qui séjournent au Québec moins de 6 mois, les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires ayant un permis de travail ouvert et les étudiantes et étudiants internationaux (à l'exception de celles et ceux provenant d'un pays signataire d'une entente de sécurité sociale avec le Québec qui sont admissibles à la RAMQ, soit la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal, la Roumanie, la Serbie et la Suède).

31. « Au cours des 12 derniers mois, quelle était votre occupation principale ? » et « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous occupé un ou plusieurs emplois, à temps plein ou à temps partiel, salariés ou à votre compte ? Vous pouvez tenir compte du travail déclaré et non déclaré. »

- Question sur les situations formelles au travail : « À quelle fréquence, dans votre emploi principal, réalisez-vous les tâches associées à vos fonctions en [langue 1] ? En [langue 2] ? En [langue 3] ? [Etc.] »
- Question sur les situations informelles au travail : « À quelle fréquence, dans votre emploi principal, échangez-vous avec vos collègues dans les situations informelles* en [langue 1] ? En [langue 2] ? En [langue 3] ? [Etc.] »

[*Pause-café, discussion après une rencontre virtuelle ou en personne, dans les couloirs, en sortant du bureau une fois la journée terminée, lors des repas, etc.]

Les langues au sujet desquelles la personne répondante était interrogée étaient celles que cette personne avait déclaré connaître suffisamment pour tenir une conversation simple à la question 1³² du questionnaire. La personne répondante avait aussi la possibilité de déclarer, comme langue utilisée au travail, une langue autre que celle ou celles identifiées à la question 1. Pour chacune des langues, les fréquences d'utilisation proposées en guise de choix de réponse étaient : « toujours ou presque »³³, « souvent »³⁴, « parfois »³⁵, « rarement »³⁶ ou « jamais »³⁷.

Question sur la ou les langues utilisées pour parler au personnel des commerces

La question sur l'usage des langues dans les commerces était formulée ainsi : « À quelle fréquence parlez-vous en [langue 1] au personnel des commerces que vous fréquentez habituellement ? En [langue 2] ? En [langue 3] ? [Etc.] »

Cette question, tout comme celles sur la ou les langues utilisées au travail, était posée pour chacune des langues que la personne répondante avait déclaré, au début du questionnaire, connaître suffisamment pour tenir une conversation simple et la personne avait aussi la possibilité de déclarer, comme langue utilisée pour parler au personnel des commerces, une langue autre que celle ou celles identifiées au début du questionnaire. Pour chacune des langues, les fréquences d'utilisation proposées en guise de choix de réponse étaient : « toujours ou presque », « souvent », « parfois », « rarement » ou « jamais ». La personne pouvait aussi répondre qu'elle ne fréquentait pas de commerces.

32. En guise de réponse à la question 1, la personne répondante pouvait identifier jusqu'à cinq langues. On lui offrait un menu déroulant présentant 156 langues (avec, en ordre, le français, l'anglais, les différentes langues autochtones, puis les autres langues), et il était aussi possible pour la personne de taper elle-même dans des cases-réponse des noms de langue.

33. La définition de « toujours ou presque » fournie à la personne répondante était : « vous utilisez uniquement ou presque uniquement la langue indiquée pour réaliser l'action ».

34. La définition de « souvent » fournie à la personne répondante était : « vous utilisez la langue indiquée au moins la moitié des fois où vous réalisez l'action, mais pas toujours ou presque ».

35. La définition de « parfois » fournie à la personne répondante était : « vous utilisez la langue indiquée moins de la moitié des fois où vous réalisez l'action, tout en l'utilisant plus que de façon exceptionnelle ».

36. La définition de « rarement » fournie à la personne était : « vous utilisez la langue indiquée de façon exceptionnelle pour réaliser l'action ».

37. La définition de « jamais » fournie à la personne répondante était : « vous n'utilisez pas la langue indiquée pour réaliser l'action ».

Identification de la ou des langues utilisées au moins « parfois » par une personne dans un contexte donné

La ou les langues utilisées au moins « parfois » par une personne répondante dans un contexte donné (par exemple au travail dans les situations formelles ou encore dans les commerces) ont été déterminées par l'ISQ à partir des fréquences d'utilisation indiquées par la personne pour chacune des langues. « Parfois » est la fréquence d'utilisation minimale pour qu'une langue soit incluse dans le lot des langues utilisées par la personne au moins « parfois » dans le contexte en question. Sont ainsi incluses, dans le lot, toutes les langues au sujet desquelles la personne a coché « toujours ou presque » ou « souvent » ou « parfois ». Les langues pour lesquelles la personne a coché « rarement » ou « jamais » ne sont pas incluses dans le lot. Il est possible qu'une personne, en ce qui concerne par exemple les interactions avec le personnel des commerces, n'utilise qu'une seule langue au moins « parfois ». Ce serait le cas si la personne avait coché, par exemple, « toujours ou presque » pour le français » et « rarement » pour l'anglais.

Identification de la langue utilisée le plus fréquemment par une personne dans un contexte donné

La langue (ou les langues) le plus fréquemment utilisée par une personne répondante dans un contexte donné (par exemple au travail dans les situations formelles ou encore dans les commerces) a été déterminée par l'ISQ à partir des fréquences d'utilisation indiquées par la personne pour chacune des langues. La langue ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée est considérée comme la langue le plus fréquemment utilisée par la personne dans le contexte dont il est question. Si, par exemple, la personne a indiqué utiliser avec le personnel des commerces « souvent » l'espagnol et « parfois » le français, alors la langue qu'elle utilise le plus fréquemment dans les commerces est

l'espagnol³⁸. Si la personne a indiqué la même fréquence pour deux langues (par exemple « parfois » pour l'anglais et « parfois » pour le français), alors il est considéré que la personne utilise le plus fréquemment ces deux langues dans le contexte en question. Pour plus d'informations sur la manière dont ont été élaborées les variables de l'ESLPQ portant sur la ou les langues « le plus fréquemment » utilisées dans un contexte donné, voir les pages 20 à 21 du [Rapport méthodologique](#) de l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec 2025*.

Pondération

La pondération consiste à attribuer à chaque personne répondante de l'enquête un poids qui correspond au nombre d'individus que cette personne répondante représente dans la population. Elle permet de rapporter les données des personnes répondantes à la population visée et, ainsi, de faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité.

La pondération permet la correction de la distorsion créée par le plan de sondage utilisé pour la sélection de l'échantillon. De plus, la probabilité de répondre à une enquête peut varier selon les caractéristiques sociodémographiques des personnes et il faut donc tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération. Par ailleurs, la pondération est l'un des éléments à considérer pour estimer correctement la précision des données.

La stratégie de pondération établie pour l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec* tient compte, entre autres, de la probabilité qu'une personne soit sélectionnée dans l'échantillon et de la portion de l'échantillon qui s'est avérée inadmissible lors de la collecte des données. Elle comprend également un ajustement de la non-réponse totale à l'enquête, de même qu'un ajustement des poids afin que leur somme corresponde aux effectifs de la population visée de l'enquête par

38. La personne sera ensuite comptabilisée comme utilisant le plus fréquemment une langue tierce.

groupe d'âge, genre et territoire. Ce dernier ajustement permet notamment de limiter les risques associés aux enjeux de couverture de la base de sondage³⁹.

Limites concernant l'interprétation des résultats

- Concernant les résultats qui mettent en rapport différentes variables, l'enquête ne permet pas d'établir de lien de causalité entre ces variables, et ce, même si l'on peut déceler des liens entre les variables, ou encore observer, pour un même indicateur, des différences de résultats entre diverses catégories de personnes.
- Comme c'est le cas dans la plupart des enquêtes populationnelles comportant des données autorapportées, il est impossible de garantir l'exactitude des réponses fournies par les personnes répondantes. En effet, les données recueillies reflètent la perception qu'ont les personnes répondantes de leur utilisation des langues. Il est possible, aussi, que la compréhension des questions varie d'une personne répondante à l'autre ou encore que des personnes aient pu fournir, concernant leur connaissance ou leur usage des langues, des réponses influencées par une lecture donnée de la situation linguistique québécoise.
- Concernant l'usage des langues avec le personnel des commerces, c'est au sujet des commerces qu'elle fréquente habituellement que chaque personne répondante a été questionnée. Il faut avoir à l'esprit que les types de commerces habituellement fréquentés (épiceries, restaurants, boutiques, magasins à grande surface, etc.) peuvent varier d'une personne à l'autre, que la fréquentation de certains types de commerces en particulier est vraisemblablement plus répandue dans la population que la fréquentation d'autres types de commerces et que certains types de commerces peuvent favoriser l'utilisation d'une langue plus que d'une autre. Conséquemment, on ne peut pas considérer que les pourcentages présentés dans ce fascicule concernant la proportion de la population faisant usage d'une langue donnée dans les commerces s'appliqueraient à chacun des types de commerce qui existent au Québec. Ces pourcentages s'appliquent plutôt aux commerces en général, pris dans leur ensemble.
- La langue qu'une personne utilise dans le cadre d'une activité ou d'une interaction est susceptible d'être déterminée en partie par le contexte, par les circonstances ou par les interlocuteurs et interlocutrices avec qui la personne interagit. Aussi, les résultats présentés dans ce fascicule ne doivent pas être compris comme reflétant des choix ou des préférences linguistiques des personnes, mais plutôt, simplement, des comportements linguistiques.
- Le Québec et les cinq sous-territoires dont il est question dans ce fascicule réfèrent au lieu de résidence des personnes, et non à leur lieu de travail ou à la localisation des commerces qu'elles fréquentent habituellement. Par ailleurs, les questions de l'ESLPQ relatives à divers contextes d'usage des langues ne mentionnaient pas que les utilisations ou les communications visées devaient nécessairement avoir eu lieu sur le territoire du Québec. Autrement dit, l'utilisation des langues dont il est question dans ce fascicule pourrait englober une petite part⁴⁰ de comportements ou de communications que les personnes auraient eus :
 - au Québec en dehors de leur territoire de résidence ;
 - hors Québec, par exemple dans une province voisine ou en pays étranger.

39. Ainsi, en faisant l'hypothèse que les personnes absentes du Fichier d'inscription des personnes assurées de la RAMQ ont des caractéristiques semblables à celles qui y figurent, il est possible d'inférer les résultats à l'ensemble de la population visée, y compris les résidentes et résidents non permanents.

40. Cette part pourrait être un peu plus importante en ce qui concerne les résidents et résidentes de la municipalité de Gatineau, étant donné que cette municipalité est limitrophe d'Ottawa, en Ontario.

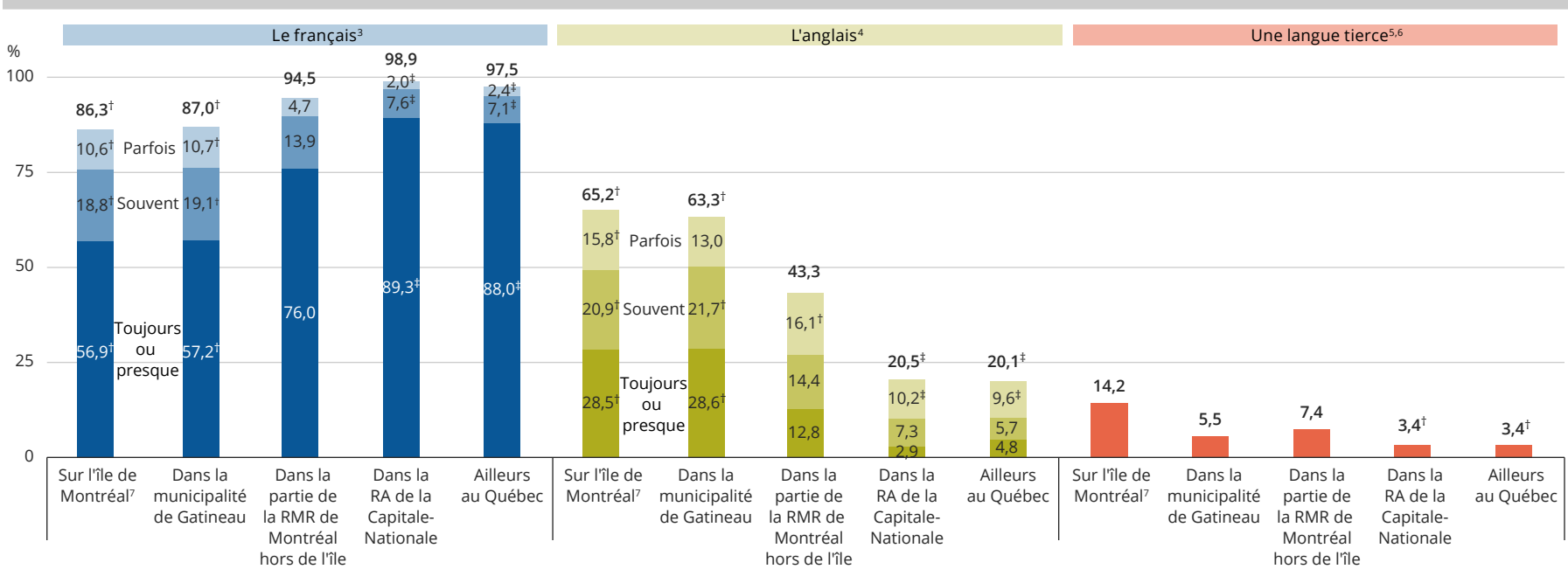
- Dans *l'Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, certaines des questions posées ressemblent à des questions posées lors du Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Or, il est important de noter que les résultats tirés des questions de l'ESLPQ ne peuvent pas être comparés aux données du recensement tirées de questions similaires. Cette comparaison est impossible en raison des différences dans la manière de poser les questions, des différences dans les choix de réponses présentés aux personnes répondantes et d'autres différences méthodologiques importantes⁴¹.

41. Entre autres, le questionnaire de l'enquête de l'ISQ ne porte que sur l'usage des langues, alors que celui du recensement aborde une diversité de sujets. Le fait que l'enquête de l'ISQ se focalise sur la thématique des langues – et que les questions y soient posées dans un certain ordre – peut entraîner des réponses qui se distinguent de celles obtenues dans le cadre de questions similaires posées lors du recensement. Par ailleurs, la participation à l'enquête de l'ISQ se fait sur une base volontaire, parmi des personnes constituant un échantillon représentatif de la population étudiée, alors que le recensement, puisque la participation y est obligatoire en vertu de la loi, couvre la presque totalité de la population étudiée.

Tableaux et figure complémentaires

Figure 13

Proportion des travailleurs et travailleuses¹ qui utilisent au moins « parfois » une langue donnée dans les situations informelles² au travail selon le territoire de résidence, Québec, 2025



RMR Région métropolitaine de recensement.

RA Région administrative.

†, ‡ Pour une catégorie de langue et une catégorie de fréquence données (p. ex. « Le français » « Toujours ou presque »), le symbole † ou ‡ indique que l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative (au seuil de 0,01) entre les pourcentages relatifs à deux territoires et portant le même symbole.

- Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête et qui ont avec des collègues des échanges en situations informelles.
- Les situations informelles sont celles où la personne parle avec des collègues alors qu'elle n'est pas en train d'exécuter des tâches relatives à son emploi. Ces situations informelles surviennent, par exemple, lors des pauses ou des repas, en sortant du lieu de travail une fois la journée terminée, dans l'attente du démarrage d'une réunion de travail, dans un couloir, etc.
- Utilisent le français seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant le français « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » le français ne sont pas incluses.
- Utilisent l'anglais seulement, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant l'anglais « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » l'anglais ne sont pas incluses.
- Une langue tierce est une langue autre que le français et l'anglais.
- Utilisent une langue tierce seule, ou avec une ou d'autres langues. Comprend les personnes utilisant une langue tierce « toujours ou presque », « souvent » ou « parfois ». Les personnes n'utilisant que « rarement » une langue tierce ne sont pas incluses.
- Correspond à la région administrative de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Tableau 1

Proportion des personnes de 15 ans et plus qui utilisent à la fois le français¹ et l'anglais^{2,3} dans certains contextes, selon le territoire de résidence, Québec, 2025

	Au travail dans les situations formelles ^{3,4}	Au travail dans les situations informelles ^{3,5}	Pour parler au personnel des commerces habituellement fréquentés ⁶
	%		
Ensemble du Québec	51,4	34,2	30,7
Île de Montréal ⁷	65,9 ^a	52,7 ^{ab}	53,7 ^a
Partie de la RMR de Montréal hors de l'île de Montréal	57,4 ^{ab}	38,5 ^{abcd}	33,5 ^{ab}
Région administrative de la Capitale-Nationale	40,6 ^{ab}	19,7 ^{ac}	10,5 ^{ab}
Municipalité de Gatineau	64,0 ^b	50,7 ^{cd}	54,2 ^b
Ailleurs au Québec	36,2 ^{ab}	18,1 ^{bd}	14,6 ^{ab}

RMR Région métropolitaine de recensement.

a,b,c,d Pour un contexte donné d'usage des langues (p. ex. « au travail dans les situations formelles »), les proportions portant une même lettre (p. ex. « a ») ont entre elles une différence statistiquement significative (au seuil de 0,01). Les proportions n'ayant pas de lettre en commun ne sont pas significativement différentes l'une de l'autre.

1. Au moins « parfois ».
2. Le français et l'anglais avec ou sans langue tierce en sus.
3. S'applique à la population des personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.
4. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.
5. Les situations informelles sont celles où la personne parle avec des collègues alors qu'elle n'est pas en train d'exécuter des tâches relatives à son emploi. Ces situations informelles surviennent, par exemple, lors des pauses ou des repas, en sortant du lieu de travail une fois la journée terminée, dans l'attente du démarrage d'une réunion de travail, dans un couloir, etc.
6. S'applique à la population des personnes de 15 ans et plus qui fréquentent des commerces.
7. Correspond à la région administrative de Montréal.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec, 2025*.

Tableau 2

Répartition des travailleurs et travailleuses¹ selon la langue qu'ils et elles utilisent le plus fréquemment au travail, Québec, 2025

	Le plus fréquemment le français		Le plus fréquemment l'anglais		Le plus fréquemment une langue tierce ²		Le plus fréquemment le français et l'anglais	
	Situations formelles ⁴	Situations informelles ⁵	Situations formelles ⁴	Situations informelles ⁵	Situations formelles ⁴	Situations informelles ⁵	Situations formelles ⁴	Situations informelles ⁵
	%							
Ensemble du Québec	72,8	75,8	12,1	11,3	0,8	1,0	12,8	10,4
Territoire de résidence								
Île de Montréal ⁶	50,8 ^{ab}	53,4 ^{ab}	24,5 ^{ab}	24,2 ^a	1,8 ^{abc}	1,9 ^{abcd}	20,0 ^{ab}	17,4 ^{ab}
Partie de la RMR de Montréal hors de l'île de Montréal	72,7 ^{abcd}	76,1 ^{abcd}	10,4 ^{ab}	9,5 ^{ab}	0,7 ^{a *}	0,9 ^a	14,8 ^{abcd}	11,9 ^{abcd}
Région administrative de la Capitale-Nationale	88,2 ^{ac}	91,8 ^{ac}	3,4 ^a	2,2 ^{ab}	0,2 ^{b **}	0,4 ^{b **}	7,5 ^{ac}	4,9 ^{ac}
Municipalité de Gatineau	49,7 ^{cd}	54,7 ^{cd}	30,1 ^{ab}	26,7 ^b	0,5 ^{c **}	0,7 ^{c **}	18,6 ^{cd}	16,6 ^{cd}
Ailleurs au Québec	88,5 ^{bd}	90,8 ^{bd}	4,3 ^b	3,8 ^{ab}	0,2 ^{a **}	0,5 ^{d *}	6,3 ^{bd}	4,3 ^{bd}
Lieu de naissance et présence du français parmi les langues parlées régulièrement à la maison								
Personnes nées au Canada qui ont le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	82,2 ^a	86,1 ^a	5,9 ^a	4,8 ^a	— ^{ab **}	0,1 ^{a **}	11,4 ^a	8,7 ^a
Personnes nées au Canada qui n'ont pas le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	16,5 ^a	14,5 ^a	57,8 ^a	63,7 ^a	0,7 ^{b **}	0,6 ^{a **}	23,8 ^{ab}	20,2 ^a
Personnes nées à l'étranger qui ont le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	70,9 ^a	72,9 ^a	9,6 ^a	8,3 ^a	1,0 ^a	1,4 ^a	14,9 ^a	13,8 ^a
Personnes nées à l'étranger qui n'ont pas le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	27,0 ^a	25,2 ^a	44,8 ^a	45,0 ^a	7,9 ^{ab}	9,5 ^a	12,6 ^b	11,0 ^a
Groupe d'âge								
15-34 ans	71,7 ^a	74,4 ^a	13,0 ^a	12,5 ^a	0,5 ^{a *}	0,7 ^a	13,5 ^a	10,9 ^a
35-54 ans	71,4 ^b	74,9 ^b	12,6 ^b	11,4 ^b	0,8	1,1	13,5 ^b	10,9 ^b
55 ans et plus	77,3 ^{ab}	79,5 ^{ab}	9,7 ^{ab}	9,5 ^{ab}	1,1 ^a	1,2 ^a	10,5 ^{ab}	8,6 ^{ab}

Suite à la page 27

Tableau 2 (suite)

Répartition des travailleurs et travailleuses¹ selon la langue qu'ils et elles utilisent le plus fréquemment au travail, Québec, 2025

	Le plus fréquemment le français et une langue tierce ²		Le plus fréquemment l'anglais et une langue tierce ²		Le plus fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce ²		Total ³	
	Situations formelles ⁴	Situations informelles ⁵	Situations formelles ⁴	Situations informelles ⁵	Situations formelles ⁴	Situations informelles ⁵	Situations formelles ⁴	Situations informelles ⁵
	%							
Ensemble du Québec	0,6	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	100,0	100,0
Territoire de résidence								
Île de Montréal ⁶	0,9 ^a	1,0 ^a	0,9 ^{abc}	1,1 ^a	1,1 ^{abc}	1,0 ^{abc}	100,0	100,0
Partie de la RMR de Montréal hors de l'île de Montréal	0,6 [*]	0,6 [*]	0,3 ^a [*]	0,4 ^a [*]	0,5 ^a [*]	0,4 ^a [*]	100,0	100,0
Région administrative de la Capitale-Nationale	0,5 ^{**}	0,5 ^{**}	0,1 ^b ^{**}	—	0,2 ^b ^{**}	0,1 ^b ^{**}	100,0	100,0
Municipalité de Gatineau	0,5 ^{**}	0,5 ^{**}	0,3 ^{**}	0,5 ^b ^{**}	0,3 ^c ^{**}	0,3 ^c ^{**}	100,0	100,0
Ailleurs au Québec	0,5 ^a [*]	0,3 ^a [*]	0,1 ^c ^{**}	0,1 ^{ab} ^{**}	0,1 ^a ^{**}	0,1 ^a ^{**}	100,0	100,0
Lieu de naissance et présence du français parmi les langues parlées régulièrement à la maison								
Personnes nées au Canada qui ont le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	0,2 ^{ac} [*]	0,1 ^{ac} ^{**}	— ^{ab} ^{**}	— ^a ^{**}	0,2 ^{abc} [*]	0,1 ^{ac} [*]	100,0	100,0
Personnes nées au Canada qui n'ont pas le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	0,1 ^{bd} ^{**}	0,1 ^{bd} ^{**}	0,5 ^b ^{**}	0,7 ^a ^{**}	0,6 ^c ^{**}	0,2 ^{bd} ^{**}	100,0	100,0
Personnes nées à l'étranger qui ont le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	2,0 ^{ab}	2,0 ^{ab}	0,3 ^a [*]	0,2 ^a ^{**}	1,3 ^a	1,2 ^{ab}	100,0	100,0
Personnes nées à l'étranger qui n'ont pas le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	2,3 ^{cd} [*]	2,4 ^{cd} [*]	4,0 ^{ab}	5,1 ^a	1,4 ^b [*]	1,8 ^{cd} [*]	100,0	100,0
Groupe d'âge								
15-34 ans	0,6 [*]	0,6 [*]	0,3 [*]	0,4 [*]	0,5 [*]	0,4 [*]	100,0	100,0
35-54 ans	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	100,0	100,0
55 ans et plus	0,6 [*]	0,5 [*]	0,4 [*]	0,4 [*]	0,5 [*]	0,3 [*]	100,0	100,0

— Donnée infime.

— Néant ou zéro.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une catégorie donnée d'usage des langues (p. ex. « Le plus fréquemment le français Situations formelles ») examinée selon une variable sociodémographique donnée (p. ex. le groupe d'âge), les proportions portant une même lettre (p. ex. « a ») ont entre elles une différence statistiquement significative (au seuil de 0,01). Les proportions n'ayant pas de lettre en commun ne sont pas significativement différentes l'une de l'autre.

1. Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Une langue tierce est une langue autre que le français et l'anglais.

3. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut dans certains cas ne pas équivaloir exactement à 100 %.

4. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.

5. Les situations informelles sont celles où la personne parle avec des collègues alors qu'elle n'est pas en train d'exécuter des tâches relatives à son emploi. Ces situations informelles surviennent, par exemple, lors des pauses ou des repas, en sortant du lieu de travail une fois la journée terminée, dans l'attente du démarrage d'une réunion de travail, dans un couloir, etc.

6. Correspond à la région administrative de Montréal.

Note : Que ce soit en ce qui a trait aux situations formelles ou aux situations informelles, une personne peut utiliser au travail d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment. Les résultats présentés ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées par chaque personne et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces résultats sont cités.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec, 2025*.

Tableau 3

Répartition des personnes de 15 ans et plus¹ selon la langue qu'elles utilisent le plus fréquemment pour parler au personnel des commerces², Québec, 2025

	Le plus fréquemment le français	Le plus fréquemment l'anglais	Le plus fréquemment une langue tierce ³	Le plus fréquemment le français et l'anglais	Le plus fréquemment le français et une langue tierce ³	Le plus fréquemment l'anglais et une langue tierce ³	Le plus fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce ³	Total ⁴
	%							
Ensemble du Québec	82,6	6,8	0,9	8,2	0,6	0,5	0,5	100,0
Territoire de résidence								
Île de Montréal ⁵	60,8 ^a	16,7 ^a	2,0 ^{abc}	16,8 ^a	1,3 ^{abc}	1,2 ^{ab}	1,2 ^{abc}	100,0
Partie de la RMR de Montréal hors de l'île de Montréal	84,2 ^a	5,1 ^a	0,8 ^a	8,2 ^{ab}	0,6 ^a	0,4 ^{a *}	0,6 ^{ab}	100,0
Région administrative de la Capitale-Nationale	97,2 ^a	0,4 ^{a *}	0,3 ^{b **}	1,5 ^{ab}	0,3 ^{b **}	—	0,2 ^{a **}	100,0
Municipalité de Gatineau	71,3 ^a	11,1 ^a	0,4 ^{c **}	16,0 ^b	0,5 ^{c **}	0,3 ^{b **}	0,4 ^{c **}	100,0
Ailleurs au Québec	94,2 ^a	2,2 ^a	0,3 ^{a *}	2,9 ^{ab}	0,2 ^{a *}	0,1 ^{a **}	0,1 ^{b **}	100,0
Lieu de naissance et présence du français parmi les langues parlées régulièrement à la maison								
Personnes nées au Canada qui ont le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	93,1 ^a	1,3 ^a	— ^{a **}	5,3 ^{ab}	0,1 ^{ac *}	— ^{ab **}	0,1 ^{ab}	100,0
Personnes nées au Canada qui n'ont pas le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	24,4 ^a	46,5 ^a	0,3 ^{a **}	27,8 ^{ab}	— ^{bd **}	0,5 ^{b **}	0,5 ^{ab **}	100,0
Personnes nées à l'étranger qui ont le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	78,4 ^a	4,1 ^a	1,0 ^a	12,1 ^a	2,4 ^{ab}	0,4 ^{a *}	1,6 ^a	100,0
Personnes nées à l'étranger qui n'ont pas le français parmi les langues parlées régulièrement à la maison	28,9 ^a	37,9 ^a	9,4 ^a	13,7 ^b	2,4 ^{cd}	5,5 ^{ab}	2,2 ^b	100,0
Groupe d'âge								
15-34 ans	78,3 ^a	8,2 ^a	0,5 ^a	11,4 ^a	0,6	0,4 ^{a *}	0,6	100,0
35-54 ans	81,7 ^a	6,8 ^a	0,8 ^b	8,7 ^a	0,7	0,7 ^{ab}	0,6 ^a	100,0
55 ans et plus	86,2 ^a	5,7 ^a	1,2 ^{ab}	5,6 ^a	0,6	0,4 ^b	0,4 ^a	100,0

RMR Région métropolitaine de recensement.

— Donnée infime.

— Néant ou zéro.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une catégorie donnée d'usage des langues (p. ex. « Le plus fréquemment le français ») examinée selon une variable sociodémographique donnée (p. ex. le groupe d'âge), les proportions portant une même lettre (p. ex. « a ») ont entre elles une différence statistiquement significative (au seuil de 0,01). Les proportions n'ayant pas de lettre en commun ne sont pas significativement différentes l'une de l'autre.

1. Personnes de 15 ans et plus qui fréquentent des commerces.

2. Commerces habituellement fréquentés par la personne.

3. Une langue tierce est une langue autre que le français et l'anglais.

4. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut dans certains cas ne pas équivaloir exactement à 100 %.

5. Correspond à la région administrative de Montréal.

Note : Une personne peut utiliser pour parler au personnel des commerces d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment dans cette situation. Les résultats présentés ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées par chaque personne et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces résultats sont cités.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2026). *L'utilisation des langues au travail et dans les commerces en 2025. Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, [En ligne], Québec, L'Institut, 29 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/eslpq2025-utilisation-langues-travail-commerces.pdf].

Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :
Christine Routhier et Baptiste Beck

Direction des statistiques démographiques :
Martine St-Amour, directrice par intérim

Avec la collaboration de :
Marie-Eve Tremblay, Erika Audet et Mbuyi Kelelekela

Révision linguistique et édition :
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :
Institut de la statistique du Québec
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
statistique.quebec.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2026
ISBN 978-2-555-04723-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction